

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
Arrêté N°32

Arrêté portant la réglementation de circulation et de stationnement
Du Mercredi 28 mai - 19 h au Vendredi 30 mai 2025 - 6 h

Le Maire de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,
VU la demande présentée par l'association des commerçants et professionnels libéraux en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser du 28 mai 2025 au 30 mai, le marché gourmand durant le week-end de l'Ascension,

Vu l'intérêt général,

Considérant qu'il y a lieu pour assurer la sécurité pour ce week-end, d'interdire le stationnement et la circulation sur les voies empruntées par cette manifestation,

ARRETE

Article 1er : Du 28 mai – 19 h au 30 mai – 6 h du matin, la circulation et le stationnement seront interdits sur les voies suivantes :

- La place Jean-Louis Belvezet ;
- La place Maurice Bergougnoux ;
- La Placette et la rue de la Placette ;
- La place de l'Occitanie ;
- La place du marché ;
- La place des Oisons ;
- La place Saint-Blaise ;
- La Rue de l'Eglise et la Rue du Grainetier ;
- La Rue de Lugagnac depuis les intersections avec la place du Marché et la Rue du Château – soit la RD 40 située en agglomération du PR 1+350 au PR 1+474.

Les usagers emprunteront dans les deux sens de circulation :

- La rue de Cénevières à la rue du Mas de Couderc – soit la RD 24 du PR 9+269 au PR 9+695 ;
- La rue du Mas de Couderc jusqu'au Mas de Couderc ;
- Le Mas de Couderc à l'intersection avec la RD 40 au PR 2+769 ;

Article 2

Tout stationnement sur les zones précitées sera considéré comme gênant (article R 417-10 du code de la route).

Article 3 :

La signalétique correspondante sera mise en place par les services techniques de la ville

Article 4 : Le Maire et Le Commandant de Gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY,

Le 19 mai 2025.

Publication au registre le 19 05 2025

Affiché le 19/05/2025

Le Maire



Jean-Claude VIALETTE.